

# La greve des tramways de l'E. L. R. T.

## Elle parait devoir toucher à sa fin

La grève générale déclenchée par les employés des tramways de l'E. L. R. T. se poursuit dans un calme complet, les ouvriers n'ont pas de motifs particuliers invoqués par la Compagnie, pour justifier son attitude.

En réalité le conflit est d'ordre moral. Il ne s'agit pas d'augmentation pour l'instant, mais d'une plus équitable répartition du travail. Aussi l'humanité des employés est-elle complète.

Une réunion s'est tenue à 18 heures, à la Compagnie, au Palais, boulevard de Belfort à Roubaix. Tous les employés de tramways y assistaient.

Au cours de cette réunion qui a été terminée à 20 heures, les délégués ont communiqué les propositions de la Préfecture. Les délégués ont été avisés sur l'intervention de la Compagnie, l'insistance départementale des ponts et chaussées, la compagnie déclarant qu'elle ne peut accepter l'insistance d'un service par roulement annuel.

Les ouvriers, après en avoir longuement discuté, ont décidé de continuer à se tenir à un service par roulement bi-hebdomadaire.

### UN COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE

La Compagnie E. L. R. T. nous communique avec prière d'insérer, la note suivante :

Grâce aux diverses ententes qui ont eu lieu entre les représentants des Pouvoirs publics et la Compagnie E. L. R. T. et de son personnel, il est à presumer qu'un conflit qui a entravé le service des tramways sur toutes les lignes de Roubaix touché à sa fin.

On sait que le personnel s'était opposé à la mise en service de deux groupes de tramways, les agents du réseau de Tourcoing et qui ont été affectés à l'exploitation d'un groupe de tramways de Roubaix. Les conditions de travail des agents de ce groupe de tramways ont été améliorées à un tel point que les conditions de travail des autres agents de ce groupe de tramways ne sont pas destinées à rester pendant toute leur carrière sur les mêmes lignes.

La Compagnie, considérant les besoins et les droits du public, avait envisagé la reprise du service pour ce matin. Mais il est malheureusement à craindre que les voitures ne puissent circuler que demain.

## UN VOLEUR FUT ECRASE PAR UN TRAIN A PIHEN

Un repris de justice venait de commettre un vol dans une ferme de Pihen (Pas-de-Calais) à proximité de la voie ferrée. Il est allé se cacher avec les poules dans les volières étroites lorsqu'un train venant de Lille est arrivé. Le train qui lui sectionna les deux jambes.

Quand on le releva il était mort.

## Le Sénat s'est refusé à voter les 500 francs aux fonctionnaires

Paris, 31. — Le Sénat a discuté hier les crédits supplémentaires de l'exercice 1924. Parmi les crédits qui viennent en discussion les plus importants sont ceux réclamés par le personnel des fonctionnaires, allocation fixée à 500 fr. par le Gouvernement et la Chambre.

La Commission des finances du Sénat demande à ce que cette indemnité soit réduite à 250 fr.

## Un plaidoyer du ministre

Le ministre des finances défend les fonctionnaires, il le juge nécessaire en attendant la révision des fonctionnaires.

Les fonctionnaires déclarent le ministre, ont con pris eux-mêmes que la situation est délicate, il est attendu patiemment le règlement de cette situation que le ministre du Sénat a voté l'augmentation de 500 francs. Si vous la votez maintenant, je tiens à prévenir les fonctionnaires que le premier paiement ne pourra être effectué que par le 15 février, il faut bien que l'on sache que cet effort est le dernier, nous devons déclarer que toute dépense nouvelle doit être couverte, les augmentations de traitements ne pourront être accordées que grâce à des économies correspondantes. Déjà, la suppression des 25.000 fonctionnaires est prévue, les commissions tripartites, comprennent un tiers de représentants de l'Administration, un tiers de fonctionnaires intéressés, un tiers de représentants du public.

## Refusés !

M. Henri BERANGER, rapporteur de la commission des finances demande qu'on réduise l'allocation de 500 francs à 250 francs.

On entend ensuite M. MASSABEAU, DOMINIQUE DELARAYE et MONZIE qui parlent pour ou contre.

On vote : 4 y e 2 points.

Les 500 francs demandés par le Gouvernement à la Commission, sont repoussés par 115 voix contre 140.

## Pour les contribuables

### NOUVELLES REFORMES ENVISAGEES

#### PAR LE MINISTRE DES FINANCES

Paris, 31. — Interviewé M. Clementel, après avoir énuméré les réformes déjà réalisées et celles auxquelles il travaille, a rappelé qu'il avait inscrit dans la prochaine loi des finances une disposition qui permettra au contribuable d'échapper à toute poursuite pour la fraction contestée de l'impôt, sous la seule condition de fournir les garanties pour le recouvrement éventuel des sommes litigieuses.

En ce qui concerne les délais qui nécesitent l'examen des réclamations des contribuables, le ministre a annoncé qu'ils allaient être abrégés.

En principe, le contribuable ne recevra plus désormais que deux avertissements : l'un afférent aux impôts locaux, à la contribution foncière et aux taxes assimilées ; le second, aux impôts sur les revenus. Des efforts seront faits pour que l'établissement des rôles ne soit aucun retard, mais encore faut-il pour cela que le budget soit voté le plus rapidement possible. Tout retard dans le vote du budget entraîne un retard dans l'établissement des rôles.

Enfin, nous versons à ce que les avancements soient distribués de la même manière que les rôles, de manière que soit assurée aux contribuables l'intégrité du dédit que le loi leur accorde pour présenter leurs réclamations.

## SINGULIER SUICIDE

Saint-Etienne, 31. — Un Espagnol nommé El Aurélio, âgé de 50 ans, vivant se donner la mort, a grimpé ce matin à un pylône électrique placé dans un pré du quartier du Soleil ; il a saisi des deux mains, deux fils placés à sa portée et est tombé foudroyé.

On ignore les causes de cet acte de désespoir.

# ROUBAIX

BUREAUX : 12, Rue du Coré. Tél. 9-51.

## Un drame passionnel au commissariat de police

### M. MAZOT, COMMISSAIRE DE POLICE

M. MAZOT, commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement, a continué hier l'enquête qu'il avait ouverte le veille au soir sur le meurtre commis dans la cour même de son commissariat.

En réalité le conflit est d'ordre moral. Il ne s'agit pas d'augmentation pour l'instant, mais d'une plus équitable répartition du travail. Aussi l'humanité des employés est-elle complète.

Une réunion s'est tenue à 18 heures, à la Compagnie, au Palais, boulevard de Belfort à Roubaix. Tous les employés de tramways y assistaient.

Au cours de cette réunion qui a été terminée à 20 heures, les délégués ont communiqué les propositions de la Préfecture. Les délégués ont été avisés sur l'intervention de la Compagnie, l'insistance départementale des ponts et chaussées, la compagnie déclarant qu'elle ne peut accepter l'insistance d'un service par roulement annuel.

Les ouvriers, après en avoir longuement discuté, ont décidé de continuer à se tenir à un service par roulement bi-hebdomadaire.

### UN COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE

La Compagnie E. L. R. T. nous communique avec prière d'insérer, la note suivante :

Grâce aux diverses ententes qui ont eu lieu entre les représentants des Pouvoirs publics et la Compagnie E. L. R. T. et de son personnel, il est à presumer qu'un conflit qui a entravé le service des tramways sur toutes les lignes de Roubaix touché à sa fin.

On sait que le personnel s'était opposé à la mise en service de deux groupes de tramways, les agents du réseau de Tourcoing et qui ont été affectés à l'exploitation d'un groupe de tramways de Roubaix. Les conditions de travail des agents de ce groupe de tramways ont été améliorées à un tel point que les conditions de travail des autres agents de ce groupe de tramways ne sont pas destinées à rester pendant toute leur carrière sur les mêmes lignes.

La Compagnie, considérant les besoins et les droits du public, avait envisagé la reprise du service pour ce matin. Mais il est malheureusement à craindre que les voitures ne puissent circuler que demain.

## UN VOLEUR FUT ECRASE PAR UN TRAIN A PIHEN

Un repris de justice venait de commettre un vol dans une ferme de Pihen (Pas-de-Calais) à proximité de la voie ferrée. Il est allé se cacher avec les poules dans les volières étroites lorsqu'un train venant de Lille est arrivé. Le train qui lui sectionna les deux jambes.

Quand on le releva il était mort.

## Le Sénat s'est refusé à voter les 500 francs aux fonctionnaires

Paris, 31. — Le Sénat a discuté hier les crédits supplémentaires de l'exercice 1924. Parmi les crédits qui viennent en discussion les plus importants sont ceux réclamés par le personnel des fonctionnaires, allocation fixée à 500 fr. par le Gouvernement et la Chambre.

La Commission des finances du Sénat demande à ce que cette indemnité soit réduite à 250 fr.

## Un plaidoyer du ministre

Le ministre des finances défend les fonctionnaires, il le juge nécessaire en attendant la révision des fonctionnaires.

Les fonctionnaires déclarent le ministre, ont con pris eux-mêmes que la situation est délicate, il est attendu patiemment le règlement de cette situation que le ministre du Sénat a voté l'augmentation de 500 francs. Si vous la votez maintenant, je tiens à prévenir les fonctionnaires que le premier paiement ne pourra être effectué que par le 15 février, il faut bien que l'on sache que cet effort est le dernier, nous devons déclarer que toute dépense nouvelle doit être couverte, les augmentations de traitements ne pourront être accordées que grâce à des économies correspondantes. Déjà, la suppression des 25.000 fonctionnaires est prévue, les commissions tripartites, comprennent un tiers de représentants de l'Administration, un tiers de fonctionnaires intéressés, un tiers de représentants du public.

## Refusés !

M. Henri BERANGER, rapporteur de la commission des finances demande qu'on réduise l'allocation de 500 francs à 250 francs.

On entend ensuite M. MASSABEAU, DOMINIQUE DELARAYE et MONZIE qui parlent pour ou contre.

On vote : 4 y e 2 points.

Les 500 francs demandés par le Gouvernement à la Commission, sont repoussés par 115 voix contre 140.

## Pour les contribuables

### NOUVELLES REFORMES ENVISAGEES

#### PAR LE MINISTRE DES FINANCES

Paris, 31. — Interviewé M. Clementel, après avoir énuméré les réformes déjà réalisées et celles auxquelles il travaille, a rappelé qu'il avait inscrit dans la prochaine loi des finances une disposition qui permettra au contribuable d'échapper à toute poursuite pour la fraction contestée de l'impôt, sous la seule condition de fournir les garanties pour le recouvrement éventuel des sommes litigieuses.

En ce qui concerne les délais qui nécesitent l'examen des réclamations des contribuables, le ministre a annoncé qu'ils allaient être abrégés.

En principe, le contribuable ne recevra plus désormais que deux avertissements : l'un afférent aux impôts locaux, à la contribution foncière et aux taxes assimilées ; le second, aux impôts sur les revenus. Des efforts seront faits pour que l'établissement des rôles ne soit aucun retard, mais encore faut-il pour cela que le budget soit voté le plus rapidement possible. Tout retard dans le vote du budget entraîne un retard dans l'établissement des rôles.

Enfin, nous versons à ce que les avancements soient distribués de la même manière que les rôles, de manière que soit assurée aux contribuables l'intégrité du dédit que le loi leur accorde pour présenter leurs réclamations.

## SINGULIER SUICIDE

Saint-Etienne, 31. — Un Espagnol nommé El Aurélio, âgé de 50 ans, vivant se donner la mort, a grimpé ce matin à un pylône électrique placé dans un pré du quartier du Soleil ; il a saisi des deux mains, deux fils placés à sa portée et est tombé foudroyé.

On ignore les causes de cet acte de désespoir.

# ROUBAIX

BUREAUX : 12, Rue du Coré. Tél. 9-51.

## Un drame passionnel au commissariat de police

### M. MAZOT, COMMISSAIRE DE POLICE

M. MAZOT, commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement, a continué hier l'enquête qu'il avait ouverte le veille au soir sur le meurtre commis dans la cour même de son commissariat.

En réalité le conflit est d'ordre moral. Il ne s'agit pas d'augmentation pour l'instant, mais d'une plus équitable répartition du travail. Aussi l'humanité des employés est-elle complète.

Une réunion s'est tenue à 18 heures, à la Compagnie, au Palais, boulevard de Belfort à Roubaix. Tous les employés de tramways y assistaient.

Au cours de cette réunion qui a été terminée à 20 heures, les délégués ont communiqué les propositions de la Préfecture. Les délégués ont été avisés sur l'intervention de la Compagnie, l'insistance départementale des ponts et chaussées, la compagnie déclarant qu'elle ne peut accepter l'insistance d'un service par roulement annuel.

Les ouvriers, après en avoir longuement discuté, ont décidé de continuer à se tenir à un service par roulement bi-hebdomadaire.

### UN COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE

La Compagnie E. L. R. T. nous communique avec prière d'insérer, la note suivante :

Grâce aux diverses ententes qui ont eu lieu entre les représentants des Pouvoirs publics et la Compagnie E. L. R. T. et de son personnel, il est à presumer qu'un conflit qui a entravé le service des tramways sur toutes les lignes de Roubaix touché à sa fin.

On sait que le personnel s'était opposé à la mise en service de deux groupes de tramways, les agents du réseau de Tourcoing et qui ont été affectés à l'exploitation d'un groupe de tramways de Roubaix. Les conditions de travail des agents de ce groupe de tramways ont été améliorées à un tel point que les conditions de travail des autres agents de ce groupe de tramways ne sont pas destinées à rester pendant toute leur carrière sur les mêmes lignes.

La Compagnie, considérant les besoins et les droits du public, avait envisagé la reprise du service pour ce matin. Mais il est malheureusement à craindre que les voitures ne puissent circuler que demain.

## UN VOLEUR FUT ECRASE PAR UN TRAIN A PIHEN

Un repris de justice venait de commettre un vol dans une ferme de Pihen (Pas-de-Calais) à proximité de la voie ferrée. Il est allé se cacher avec les poules dans les volières étroites lorsqu'un train venant de Lille est arrivé. Le train qui lui sectionna les deux jambes.

Quand on le releva il était mort.

## Le Sénat s'est refusé à voter les 500 francs aux fonctionnaires

Paris, 31. — Le Sénat a discuté hier les crédits supplémentaires de l'exercice 1924. Parmi les crédits qui viennent en discussion les plus importants sont ceux réclamés par le personnel des fonctionnaires, allocation fixée à 500 fr. par le Gouvernement et la Chambre.

La Commission des finances du Sénat demande à ce que cette indemnité soit réduite à 250 fr.

## Un plaidoyer du ministre

Le ministre des finances défend les fonctionnaires, il le juge nécessaire en attendant la révision des fonctionnaires.

Les fonctionnaires déclarent le ministre, ont con pris eux-mêmes que la situation est délicate, il est attendu patiemment le règlement de cette situation que le ministre du Sénat a voté l'augmentation de 500 francs. Si vous la votez maintenant, je tiens à prévenir les fonctionnaires que le premier paiement ne pourra être effectué que par le 15 février, il faut bien que l'on sache que cet effort est le dernier, nous devons déclarer que toute dépense nouvelle doit être couverte, les augmentations de traitements ne pourront être accordées que grâce à des économies correspondantes. Déjà, la suppression des 25.000 fonctionnaires est prévue, les commissions tripartites, comprennent un tiers de représentants de l'Administration, un tiers de fonctionnaires intéressés, un tiers de représentants du public.

## Refusés !

M. Henri BERANGER, rapporteur de la commission des finances demande qu'on réduise l'allocation de 500 francs à 250 francs.

On entend ensuite M. MASSABEAU, DOMINIQUE DELARAYE et MONZIE qui parlent pour ou contre.

On vote : 4 y e 2 points.

Les 500 francs demandés par le Gouvernement à la Commission, sont repoussés par 115 voix contre 140.

## Pour les contribuables

### NOUVELLES REFORMES ENVISAGEES

#### PAR LE MINISTRE DES FINANCES

Paris, 31. — Interviewé M. Clementel, après avoir énuméré les réformes déjà réalisées et celles auxquelles il travaille, a rappelé qu'il avait inscrit dans la prochaine loi des finances une disposition qui permettra au contribuable d'échapper à toute poursuite pour la fraction contestée de l'impôt, sous la seule condition de fournir les garanties pour le recouvrement éventuel des sommes litigieuses.

En ce qui concerne les délais qui nécesitent l'examen des réclamations des contribuables, le ministre a annoncé qu'ils allaient être abrégés.

En principe, le contribuable ne recevra plus désormais que deux avertissements : l'un afférent aux impôts locaux, à la contribution foncière et aux taxes assimilées ; le second, aux impôts sur les revenus. Des efforts seront faits pour que l'établissement des rôles ne soit aucun retard, mais encore faut-il pour cela que le budget soit voté le plus rapidement possible. Tout retard dans le vote du budget entraîne un retard dans l'établissement des rôles.

Enfin, nous versons à ce que les avancements soient distribués de la même manière que les rôles, de manière que soit assurée aux contribuables l'intégrité du dédit que le loi leur accorde pour présenter leurs réclamations.

## SINGULIER SUICIDE

Saint-Etienne, 31. — Un Espagnol nommé El Aurélio, âgé de 50 ans, vivant se donner la mort, a grimpé ce matin à un pylône électrique placé dans un pré du quartier du Soleil ; il a saisi des deux mains, deux fils placés à sa portée et est tombé foudroyé.

On ignore les causes de cet acte de désespoir.

# ROUBAIX

BUREAUX : 12, Rue du Coré. Tél. 9-51.

## Un drame passionnel au commissariat de police

### M. MAZOT, COMMISSAIRE DE POLICE

M. MAZOT, commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement, a continué hier l'enquête qu'il avait ouverte le veille au soir sur le meurtre commis dans la cour même de son commissariat.

En réalité le conflit est d'ordre moral. Il ne s'agit pas d'augmentation pour l'instant, mais d'une plus équitable répartition du travail. Aussi l'humanité des employés est-elle complète.

Une réunion s'est tenue à 18 heures, à la Compagnie, au Palais, boulevard de Belfort à Roubaix. Tous les employés de tramways y assistaient.

Au cours de cette réunion qui a été terminée à 20 heures, les délégués ont communiqué les propositions de la Préfecture. Les délégués ont été avisés sur l'intervention de la Compagnie, l'insistance départementale des ponts et chaussées, la compagnie déclarant qu'elle ne peut accepter l'insistance d'un service par roulement annuel.

Les ouvriers, après en avoir longuement discuté, ont décidé de continuer à se tenir à un service par roulement bi-hebdomadaire.

### UN COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE

La Compagnie E. L. R. T. nous communique avec prière d'insérer, la note suivante :

Grâce aux diverses ententes qui ont eu lieu entre les représentants des Pouvoirs publics et la Compagnie E. L. R. T. et de son personnel, il est à presumer qu'un conflit qui a entravé le service des tramways sur toutes les lignes de Roubaix touché à sa fin.

On sait que le personnel s'était opposé à la mise en service de deux groupes de tramways, les agents du réseau de Tourcoing et qui ont été affectés à l'exploitation d'un groupe de tramways de Roubaix. Les conditions de travail des agents de ce groupe de tramways ont été améliorées à un tel point que les conditions de travail des autres agents de ce groupe de tramways ne sont pas destinées à rester pendant toute leur carrière sur les mêmes lignes.

La Compagnie, considérant les besoins et les droits du public, avait envisagé la reprise du service pour ce matin. Mais il est malheureusement à craindre que les voitures ne puissent circuler que demain.

## UN VOLEUR FUT ECRASE PAR UN TRAIN A PIHEN

Un repris de justice venait de commettre un vol dans une ferme de Pihen (Pas-de-Calais) à proximité de la voie ferrée. Il est allé se cacher avec les poules dans les volières étroites lorsqu'un train venant de Lille est arrivé. Le train qui lui sectionna les deux jambes.

Quand on le releva il était mort.

## Le Sénat s'est refusé à voter les 500 francs aux fonctionnaires

Paris, 31. — Le Sénat a discuté hier les crédits supplémentaires de l'exercice 1924. Parmi les crédits qui viennent en discussion les plus importants sont ceux réclamés par le personnel des fonctionnaires, allocation fixée à 500 fr. par le Gouvernement et la Chambre.

La Commission des finances du Sénat demande à ce que cette indemnité soit réduite à 250 fr.

## Un plaidoyer du ministre

Le ministre des finances défend les fonctionnaires, il le juge nécessaire en attendant la révision des fonctionnaires.

Les fonctionnaires déclarent le ministre, ont con pris eux-mêmes que la situation est délicate, il est attendu patiemment le règlement de cette situation que le ministre du Sénat a voté l'augmentation de 500 francs. Si vous la votez maintenant, je tiens à prévenir les fonctionnaires que le premier paiement ne pourra être effectué que par le 15 février, il faut bien que l'on sache que cet effort est le dernier, nous devons déclarer que toute dépense nouvelle doit être couverte, les augmentations de traitements ne pourront être accordées que grâce à des économies correspondantes. Déjà, la suppression des 25.000 fonctionnaires est prévue, les commissions tripartites, comprennent un tiers de représentants de l'Administration, un tiers de fonctionnaires intéressés, un tiers de représentants du public.

## Refusés !

M. Henri BERANGER, rapporteur de la commission des finances demande qu'on réduise l'allocation de 500 francs à 250 francs.

On entend ensuite M. MASSABEAU, DOMINIQUE DELARAYE et MONZIE qui parlent pour ou contre.

On vote : 4 y e 2 points.

Les 500 francs demandés par le Gouvernement à la Commission, sont repoussés par 115 voix contre 140.

## Pour les contribuables

### NOUVELLES REFORMES ENVISAGEES

#### PAR LE MINISTRE DES FINANCES

Paris, 31. — Interviewé M. Clementel, après avoir énuméré les réformes déjà réalisées et celles auxquelles il travaille, a rappelé qu'il avait inscrit dans la prochaine loi des finances une disposition qui permettra au contribuable d'échapper à toute poursuite pour la fraction contestée de l'impôt, sous la seule condition de fournir les garanties pour le recouvrement éventuel des sommes litigieuses.

En ce qui concerne les délais qui nécesitent l'examen des réclamations des contribuables, le ministre a annoncé qu'ils allaient être abrégés.

En principe, le contribuable ne recevra plus désormais que deux avertissements : l'un afférent aux impôts locaux, à la contribution foncière et aux taxes assimilées ; le second, aux impôts sur les revenus. Des efforts seront faits pour que l'établissement des rôles ne soit aucun retard, mais encore faut-il pour cela que le budget soit voté le plus rapidement possible. Tout retard dans le vote du budget entraîne un retard dans l'établissement des rôles.

Enfin, nous versons à ce que les avancements soient distribués de la même manière que les rôles, de manière que soit assurée aux contribuables l'intégrité du dédit que le loi leur accorde pour présenter leurs réclamations.

## SINGULIER SUICIDE

Saint-Etienne, 31. — Un Espagnol nommé El Aurélio, âgé de 50 ans, vivant se donner la mort, a grimpé ce matin à un pylône électrique placé dans un pré du quartier du Soleil ; il a saisi des deux mains, deux fils placés à sa portée et est tombé foudroyé.

On ignore les causes de cet acte de désespoir.

# ROUBAIX

BUREAUX : 12, Rue du Coré. Tél. 9-51.

## Un drame passionnel au commissariat de police

### M. MAZOT, COMMISSAIRE DE POLICE

M. MAZOT, commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement, a continué hier l'enquête qu'il avait ouverte le veille au soir sur le meurtre commis dans la cour même de son commissariat.

En réalité le conflit est d'ordre moral. Il ne s'agit pas d'augmentation pour l'instant, mais d'une plus équitable répartition du travail. Aussi l'humanité des employés est-elle complète.

Une réunion s'est tenue à 18 heures, à la Compagnie, au Palais, boulevard de Belfort à Roubaix. Tous les employés de tramways y assistaient.

Au cours de cette réunion qui a été terminée à 20 heures, les délégués ont communiqué les propositions de la Préfecture. Les délégués ont été avisés sur l'intervention de la Compagnie, l'insistance départementale des ponts et chaussées, la compagnie déclarant qu'elle ne peut accepter l'insistance d'un service par roulement annuel.

Les ouvriers, après en avoir longuement discuté, ont décidé de continuer à se tenir à un service par roulement bi-hebdomadaire.

### UN COMMUNIQUE DE LA COMPAGNIE

La Compagnie E. L. R. T. nous communique avec prière d'insérer, la note suivante :

Grâce aux diverses ententes qui ont eu lieu entre les représentants des Pouvoirs publics et la Compagnie E. L. R. T. et de son personnel, il est à presumer qu'un conflit qui a entravé le service des tramways sur toutes les lignes de Roubaix touché à sa fin.

On sait que le personnel s'était opposé à la mise en service de deux groupes de tramways, les agents du réseau de Tourcoing et qui ont été affectés à l'exploitation d'un groupe de tramways de Roubaix. Les conditions de travail des agents de ce groupe de tramways ont été améliorées à un tel point que les conditions de travail des autres agents de ce groupe de tramways ne sont pas destinées à rester pendant toute leur carrière sur les mêmes lignes.

La Compagnie, considérant les besoins et les droits du public, avait envisagé la reprise du service pour ce matin. Mais il est malheureusement à craindre que les voitures ne puissent circuler que demain.

## UN VOLEUR FUT ECRASE PAR UN TRAIN A PIHEN

Un repris de justice venait de commettre un vol dans une ferme de Pihen (Pas-de-Calais) à proximité de la voie ferrée. Il est allé se cacher avec les poules dans les volières étroites lorsqu'un train venant de Lille est arrivé. Le train qui lui sectionna les deux jambes.

Quand on le releva il était mort.

## Le Sénat s'est refusé à voter les 500 francs aux fonctionnaires

Paris, 31. — Le Sénat a discuté hier les crédits supplémentaires de l'exercice 1924. Parmi les crédits qui viennent en discussion les plus importants sont ceux réclamés par le personnel des fonctionnaires, allocation fixée à 500 fr. par le Gouvernement et la Chambre.

La Commission des finances du Sénat demande à ce que cette indemnité soit réduite à 250 fr.

## Un plaidoyer du ministre

Le ministre des finances défend les fonctionnaires, il le juge nécessaire en attendant la révision des fonctionnaires.

Les fonctionnaires déclarent le ministre, ont con pris eux-mêmes que la situation est délicate, il est attendu patiemment le règlement de cette situation que le ministre du Sénat a voté l'augmentation de 500 francs. Si vous